



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

### **OBJET : DÉCISIONS D'APPLICATION BUDGÉTAIRE – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

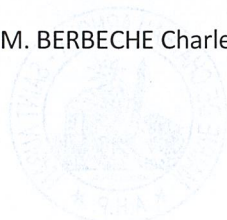
L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit Avril à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé  
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de  
**Monsieur Philippe BERTRAND, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.**

#### **Étaient présents :**

M. BERTRAND Philippe – Mme HOUNKPE Akouavi – M. GIACOMINO Romaric – Mme CARMONA Édith –  
M. FAVIER Bernard – Mme BAGUE Amandine – M. DELAHAYE Guy – Mme RABELLINO Chrystel –  
M. GRANIER Gérald – Mme PIOZIN Patricia – Mme PEREZ Claire – Mme POLEVAIA Iana – M. SCHWENCK  
Lucas – M. MEGUEDMI Smäïl – M. DE SOUSA DIAS Joey – Mme LEGENDRE Émilie – M. BONNET Jean-Luc –  
Mme DELATTRE Laetitia – M. AOUADI Moussadek – M. BLANC Philippe – Mme ANSELMO Anaïs – M. PESSIN  
Jean-François – M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme PIERRAT Brigitte – Mme BARDIES  
Frédérique – Mme OBELISCO Francine – M. JULIEN Guillaume.

#### **Ont donné procuration :**

M. BERBECHÉ Charles a donné procuration à M. VILLARD René



***M. GRANIER Gérald a été désigné secrétaire de séance.***

Conseil Municipal de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 28 avril 2026  
Délibération N° DM\_20260428N050



**OBJET : DÉCISIONS D'APPLICATION BUDGÉTAIRE – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur Romaric GIACOMINO, Adjoint délégué aux finances, soumet à l'approbation de l'assemblée, l'attribution des subventions de fonctionnement dont les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2026 aux Associations selon l'état remis aux membres de l'assemblée.

Monsieur le Maire invite les membres siégeant au sein d'associations concernées par l'attribution des subventions à ne pas prendre part au vote. Un membre du conseil municipal ne prend donc pas part au vote.

Où CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

➤ **APPROUVE** l'attribution de subventions aux associations selon l'état annexé à la présente délibération.

<p>PUBLIEE LE : .....</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 7.5</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE VINGT-NEUF AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,  Philippe BERTRAND </p>
---	---